



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

16 mai 2024

Déclaration liminaire CSA des services judiciaires du 16 mai 2024

Monsieur le Directeur,

La CFDT ne peut commencer cette déclaration liminaire sans s'associer à la douleur de nos collègues de la pénitencière et à celle des familles des agents décédés dans le cadre de leurs fonctions.

La CFDT assure également de son soutien nos collègues de Nouméa qui vit des événements grave et demande à la DSJ de prendre toutes les mesures en faveur de la protection de nos collègues sur place.

Concernant ce CSA des services judiciaires, malgré les beaux discours sur les moyens alloués à la Justice, le constat est sans appel : **un coup de chaud et la Justice est à l'arrêt !**

Un data center en panne et c'est toute la direction des services judiciaires qui doit sortir les rames !

2 journées complètes de travail perdues pour un data center qui ne refroidit plus et fait chauffer nos juridictions ...

Alors que les agents et magistrats doivent encore et encore s'adapter à de nouveaux applicatifs censés faciliter et simplifier leur travail, les moyens techniques qui leur sont alloués sont toujours aussi faibles : pas d'applicatif qui fonctionne, pas de réseau, pas de B1, bref rien ! Sauf des agents qui se démènent pour que la justice tourne, animés de leur seul sens du service public.

Des collègues obligés de revenir aux bonnes vieilles trames wordperfect, dont nous semblons être les derniers utilisateurs ou à des trames sauvegardées hors applicatif mais à compléter intégralement à la main.

Quelle prise de risque : devoir tout faire ainsi afin de faire face aux urgences qui, elles, ne connaissent pas la crise.

La débrouille au quotidien, voilà ce qu'est la Justice du 21^{ème} siècle !

Et ce sont les agents qui font en sortent que ça fonctionne à défaut d'avoir le soutien technique nécessaire.

Notre ministre voit la justice du futur en grand, alors qu'aujourd'hui elle est à l'étroit. A côté des Data center non dédoublés ce sont les capacités du réseau qui sont trop faibles engendrant des ralentissements pour la transmission des données voire même nos palais de Justice même flambants neufs qui sont déjà trop petits.

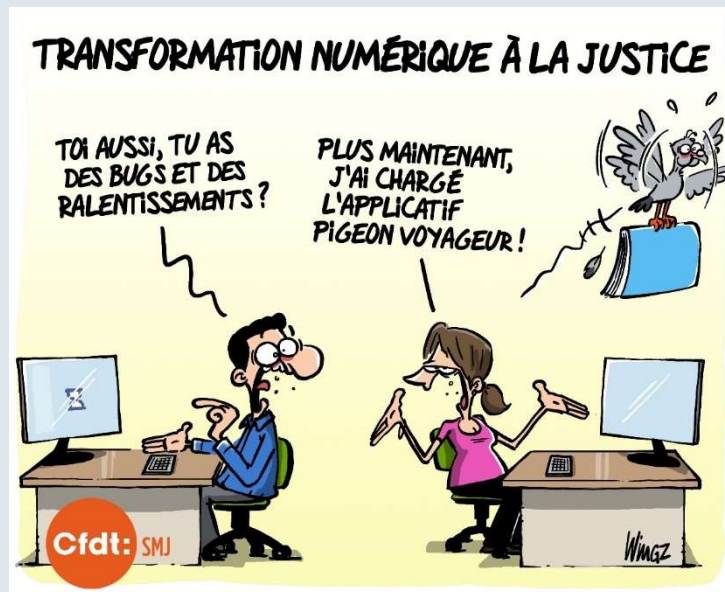
Sur ce dernier point, **la CFDT** vous rappelle une nouvelle fois sa demande : un point complet et débattu en CSA SJ sur l'ensemble des projets immobiliers en cours et à venir. **Il est temps de remettre les besoins réels et concrets des agents au cœur de ces projets.**

Monsieur le Directeur, avec ces pannes récurrentes, l'achat de machines à écrire et papier carbone est-il à l'ordre du jour de la DSJ ? Les projets immobiliers à venir seront-il d'installer des pigeonniers dans leurs juridictions ?

Monsieur le Directeur, ces pannes informatiques récurrentes seraient-elles responsables de la perte du calendrier de négociations de la filière administrative du greffe ?

Si c'est le cas n'hésitez pas à ouvrir un ticket car les agents attendent depuis de trop longs mois, la reconnaissance statutaire qu'ils méritent. Les DSGJ se font entendre, qu'allez-vous leur répondre ? « *Incident en cours de résolutions* » ? c'est inacceptable, la réforme des greffes telle qu'elle est aujourd'hui est incomplète !

La CFDT vous demande monsieur le Directeur, la fixation d'un calendrier de négociations pour les discussions sur l'organisation des juridictions, le statut des DSGJ, l'indemnitaire des adjoints administratifs à la suite du plan de requalification et la valorisation de l'ensemble des missions des agents concourant à la filière administrative.



Vos représentants :
Klervia RENAULT
Michel BESSEAU